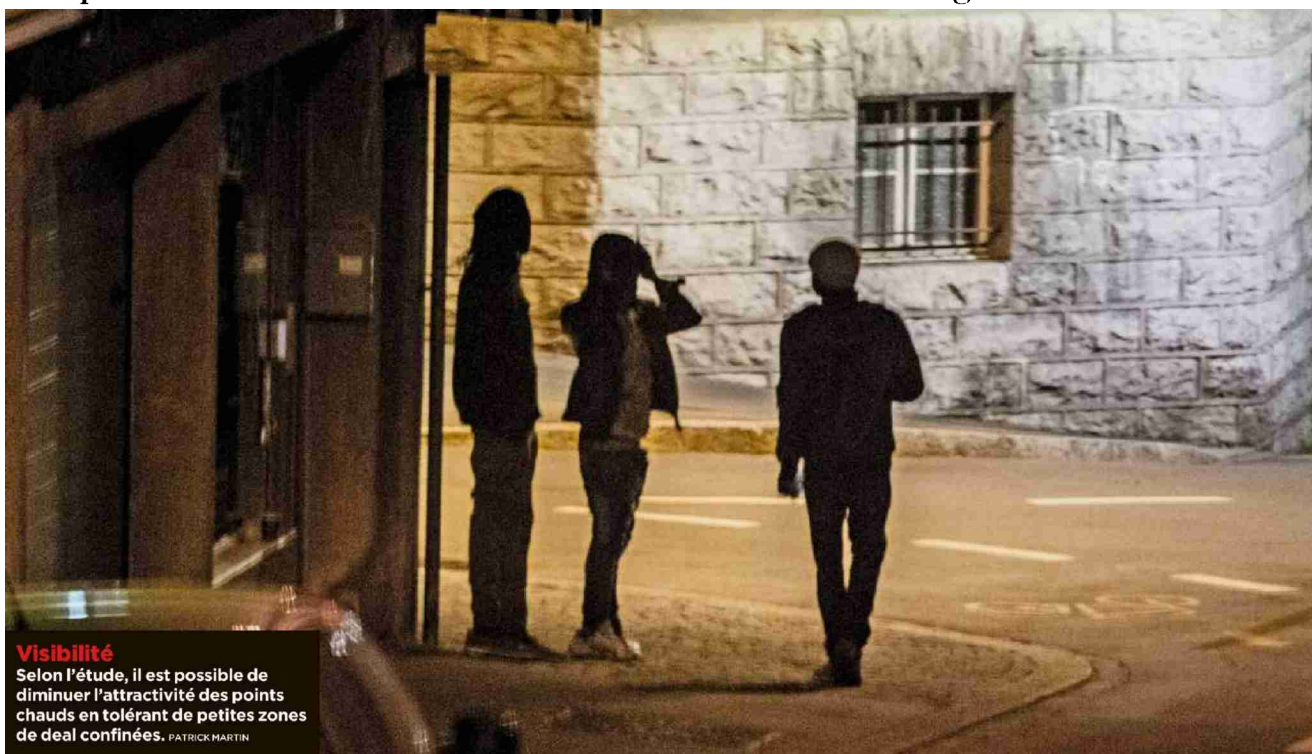


Lausanne paie son retard dans la lutte contre le deal

Une étude commandée par la Municipalité compare l'approche de Berne, de Zurich et de la capitale vaudoise. Cette dernière est invitée à inclure davantage ses services sociaux



Visibilité
Selon l'étude, il est possible de diminuer l'attractivité des points chauds en tolérant de petites zones de deal confinées. PATRICK MARTIN

Romarc Haddou

Comment se comportent Lausanne, Berne et Zurich face au deal de rue? C'est la question à laquelle répond une étude de l'Université de Lausanne, publiée mardi. Le document, directement commandé par le municipal de la Sécurité, Pierre-Antoine Hildbrand, compare les stratégies élaborées par les trois villes pour contenir le trafic de stupéfiants. Mené par Pierre Esseiva (directeur adjoint de l'École des sciences criminelles

(ESC), Christine Burkhardt (docteurante à l'ESC) et Frank Zobel (directeur adjoint d'Addiction Suisse), ce travail n'est «pas une évaluation mais bien une analyse de situation fondée sur des interviews de personnes concernées». Au total, 22 personnes ont été interrogées, dont onze à Lausanne, au sein de la police municipale, du Ministère public, de l'Observatoire de la sécurité ou des services sociaux.

L'étude rappelle que Lausanne est la seule des trois villes «à avoir connu récemment une crise liée

au deal de rue». La situation y est toujours considérée comme «insatisfaisante», bien que le renforcement de la présence policière dans plusieurs secteurs du centre-ville soit «jugé efficace par les répondants». Surtout, l'étude s'étend sur l'avance des villes allemandes en matière de collaboration entre police et services sociaux. Sur ce point, les scènes ouvertes de la drogue vécues par Berne et Zurich dans les années 1980-1990 auraient débouché sur «une rupture». «Les traumatismes du Platzspitz et de la gare du Let-

24 heures

ten ont joué un rôle de catalyseur pour pousser tous les acteurs à rechercher conjointement un changement complet d'approche», observent les auteurs. Cette réflexion a débouché sur la mise en place de services, que ce soit les espaces de consommation, les offres d'hébergement à destination des marginaux ou les effectifs de police et de travailleurs sociaux spécialisés.

Microdeal toléré

L'étude met également en lumière «la tolérance du microdeal» dans certains lieux bien définis en Suisse alémanique. C'est par exemple le cas dans la cour intérieure du local d'injection bernois ou dans les immeubles de logements accompagnés zurichois.

Mais en quoi ces mesures, orientées vers une population toxicomane, pourraient-elles avoir de l'effet sur le deal lausannois, réputé pour toucher une majorité de consommateurs occasionnels et festifs? «Les personnes dépendantes sont minoritaires mais consomment une grosse partie du marché, répond Jean-Félix Savary, secrétaire général du Groupement romand d'études des addictions (GREA). On peut donc avoir un effet sur le marché en leur offrant des solutions. Par

“ Les traumatismes du Platzspitz et de la gare du Letten ont joué un rôle de catalyseur pour pousser tous les acteurs à rechercher conjointement un changement complet d'approche ”

exemple les prescriptions d'héroïne soustraient 300 kilos de produit chaque année, alors que les saisies policières n'arrivent pas à ce chiffre.»

Obsession lausannoise

«Berne et Zurich acceptent que la question de la vente et de la consommation de drogue existe et continuera d'exister, qu'il faut trouver des moyens pragmatiques de les gérer afin qu'elles génèrent le moins de désagréments possible», résume l'étude. La relative tolérance envers le microdeal et la consommation serait néanmoins contrebalancée par l'application de règles strictes et admises de tous, ce qui déboucherait sur une «autorégulation» des usagers. «La police peut accepter certaines choses que les services sociaux trouvent importantes. Ce n'est pas un laxisme, c'est un équilibre qui ne veut pas dire que la Riponne devienne une zone de non-droit», souligne Pierre Esseiva.

«Les villes alémaniques essaient de canaliser les choses et de limiter les atteintes à l'ordre public. À Lausanne, il y a toujours une volonté de perturber le trafic et de réduire le volume du marché, mais cela peut avoir des conséquences négatives sur les personnes toxicomanes, qui peuvent craindre d'accéder aux services par peur de la répression. Ça peut être contre-productif», indique

“ Aller à la rencontre des habitants, préserver le calme et la sérénité de l'espace public ne sont pas toujours vus comme des activités positives et parfois ressenties comme une

punition par les policiers ”

Jean-Félix Savary. Selon lui, la baisse de visibilité du deal de rue aurait aussi un impact sur les consommateurs occasionnels. Ceux qui cherchent un produit y accéderaient moins facilement et ceux qui achètent par opportunisme auraient moins de possibilités. En clair, il faut «pacifier l'espace public pour rendre le deal moins visible».

Strada saluée

Pour autant, l'étude ne renie pas du tout le volet policier. Le travail de la brigade Krokus, spécialiste des nuisances dans l'espace public à Berne, ou celui du Sonderkommissariat, 60 policiers chargés d'assurer la sécurité de l'espace public zurichois, sont soulignés. Mais toujours avec «des objectifs partagés et des contacts réguliers» avec d'autres unités axées sur le social.

En ce qui concerne Lausanne, l'efficacité de la procédure judiciaire Strada (procédure vaudoise de comparution immédiate permettant d'améliorer la poursuite des auteurs de flagrant délit) est saluée. De même, le dispositif d'ilotage policier déployé en juin 2018 est jugé positivement. Les auteurs soulignent en revanche, à l'intérieur de la police, «une vision du travail qui, souvent, se marie mal avec l'idée d'occuper l'espace public. [...] Le métier tel qu'il est enseigné aujourd'hui consiste avant tout à débusquer et à arrêter des personnes [...]. Aller à la rencontre des habitants, préserver le calme et la sérénité de l'espace public ne sont pas toujours vus comme des activités positives et parfois ressenties comme une punition.»

«Ici, on a confié le problème du deal à la seule police»

● **Quelles conclusions tirez-vous de ce rapport?**

Sur le sujet du deal de rue, Lausanne a fait le choix, il y a une trentaine d'années, de confier la résolution du problème à la seule police. Un choix qui a permis à certaines institutions sociales de se concentrer sur leur travail sans se soucier d'éventuelles conséquences publiques négatives. C'est peut-être cette approche latine qui a empêché la mise en place du travail coordonné observé aujourd'hui en Suisse alémanique. À Berne et à Zurich, tous les acteurs prennent leurs responsabilités.

À quelles conséquences négatives songez-vous?



Pierre-Antoine Hildbrand

Municipal lausannois de la Sécurité

Les espaces publics doivent être accessibles à tous, et il faut éviter

que certains, dealers ou consommateurs de stupéfiants, accaparent des lieux. La question de la visibilité de la consommation et du trafic de drogue dans les rues concerne ainsi, à Berne et à Zurich, tant la police que les travailleurs sociaux. Il est essentiel de trouver des compromis, notamment entre les acteurs de la répression et les acteurs du champ sociosanitaire. Cela nécessite un partenariat fort et régulier, une stratégie commune avec des objectifs acceptés de tous et mise en œuvre de manière opérationnelle au quotidien. Tous les intervenants à bas seuil doivent se demander s'il est vraiment juste de ne jamais rien faire en matière de limitation.

Que pensez-vous de la microtolérance du deal?

Le dispositif de présence policière fonctionne à satisfaction et atteint ses objectifs, mais nous savons qu'il ne fera pas

disparaître la consommation. La Municipalité étudiera les pistes mentionnées dans les conclusions et réfléchira aux moyens d'accroître les collaborations interservices actuelles autour de buts communs.

Le rapport relève une culture policière qui dévalorise la simple occupation de l'espace public...

À Lausanne, c'est une mission qui est revenue au premier plan, vu nos décisions, rendues possibles grâce aux augmentations des effectifs depuis le début de la législature. C'est une tâche prioritaire de la police et nous poursuivrons dans cette voie. Ceux qui pensent que cela ne fait pas partie de leurs missions se trompent.

R.H.